



Médecin au sein de la MDPH - H/F

Référence : 24-0398

Titulaire et contractuel.le

TOULOUSE

A

✓ Catégorie : A

✓ Cadre Emploi : Médecins territoriaux

✓ Grade : Médecin territorial hors classe

Présentation de la collectivité, de la direction et du service

La MDPH contribue à la mise en oeuvre et au développement de la politique en faveur des personnes handicapées telle que définie par la loi du 11 février 2005, en exerçant une mission d'accueil, d'information, d'accompagnement, de conseil des personnes handicapées et de leur famille, d'évaluation de la situation de handicap et de l'accès aux droits de l'utilisateur ainsi que de sensibilisation de tous les citoyens au handicap.

Elle met en place et organise le fonctionnement de l'équipe pluridisciplinaire, de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), et gère un fonds départemental de compensation du handicap (FDC).

Enjeux , Missions, Conditions particulières d'exercice

Évalue la situation de handicap, identifie les besoins en compensation et propose une réponse en fonction du projet de vie de l'utilisateur ou l'usagère, conformément à la réglementation en vigueur et participe à l'élaboration du plan de compensation du handicap.

Contribue à la mise en oeuvre, au suivi et à l'évaluation des politiques en faveur des Personnes Handicapées en apportant une compétence médicale dans le traitement des demandes d'accès aux droits des personnes handicapées.

- Participer à l'évaluation globale de la situation de la personne handicapée au sein de l'équipe pluridisciplinaire dans le respect de la confidentialité et des règles du secret médical :
 - Évaluer les déficiences et incapacités de la personne en situation de handicap sur la base des textes en vigueur
 - Réaliser des évaluations médicales : évaluation sur dossiers, entretien des usagers ou usagères et des familles, examen clinique, recueil des éléments médico-psycho-socio-professionnel ou scolaire, avec rédaction d'une synthèse reprenant ces données
 - Travailler en concertation avec les différents membres de l'équipe pluridisciplinaire
 - Définir les compétences ou les professionnels à mobiliser en fonction de la nature de la demande et du type de handicap de la personne

- Sous réserve de l'accord de la personne (ou représentant), faire le lien avec les praticiens libéraux et les médecins des établissements de soin ou d'autres structures en rapport avec les situations individuelles
- Préparer et présenter les dossiers examinés par la Commission départementale des droits et de l'autonomie (ainsi que selon les besoins, au comité de gestion du fonds départemental de compensation ou tout autre commission en charge de situation individuelle), en concertation avec le chef ou la cheffe de service
- Recueillir et saisir les informations médicales codées dans un cadre épidémiologique ou de service et être le garant ou la garante de ce codage dans le respect du cadre administratif et réglementaire
- Participer aux réunions de fonctionnement internes et aux réunions externes
- Participer à des actions de formation, de présentation ou de représentation de la MDPH (auprès des partenaires, associations, professionnels ESMS...)
- Représenter la MDPH aux audiences du Tribunal de l'incapacité ou du Tribunal administratif dans le cadre de la gestion des recours contentieux
- Assurer ses missions de manière transverse en tant que de besoins au sein de la MDPH
- Apporter des conseils techniques aux agents de la MDPH

Déplacements :

- Département Haute-Garonne

Informations complémentaires :

- **1 poste vacant à temps complet (titulaire)**
- **1 poste en CDD à mi-temps**

Avantages :

Les locaux de la MDPH (à proximité immédiate du Jardin Japonais Compans-Caffarelli) disposent de salles de pause.

À 5 minutes à pied, le siège du Conseil départemental de la Haute-Garonne dispose d'une cafétéria et d'un restaurant administratif.

- Prime semestrielle : Une prime de 815 EUR net, calculée au prorata temporis, vous est versée en mai et en novembre.
- Télétravail : Une organisation en télétravail est envisageable sous réserve des nécessités de service.
- Horaires variables
- Avantages sociaux : Vous pouvez adhérer à des contrats collectifs pour la santé et la prévoyance, négociés avec des partenaires de confiance : la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) pour la santé et la Mutuelle du Rempart pour la prévoyance. Ces dispositifs permettent de prévenir les situations de précarité tout en favorisant le pouvoir d'achat grâce à des tarifs avantageux.
- Aide à la mobilité : Nous prenons en charge 75 % de votre abonnement aux transports en commun, dans la limite réglementaire de 86,16 EUR par mois.
- Amicale du personnel (CE)
- Titres-déjeuner : Pour les agents travaillant à plus de 500 mètres du restaurant administratif (MDPH) vous pouvez bénéficier jusqu'à 18 titres par mois d'une valeur de 8,50 EUR chacun.

Processus de recrutement :

Nous nous engageons sur le processus de recrutement ci-dessous :

Analyse et présélection des candidatures

Convocation à l'entretien de recrutement

Entretiens de recrutement

Autres

Les candidatures (toutes les pièces composant votre dossier de candidature lettre de motivation + CV + pièces justificatives de votre statut (arrêté de position administrative / diplômes / attestation et liste d'aptitude concours /attestation RQTH ...) doivent être transmises en PDF via le logiciel Altays.

Les candidatures transmises par mail ne seront pas prises en compte.

Offre en ligne jusqu'au : 01/02/2025

Ce poste est ouvert aux agents titulaires de la fonction publique et aux contractuels, sur les cadres d'emplois des Médecins territoriaux.

Coordonnées contact RH

Sabrina GUENFOUD

05 34 33 32 34

Profil recherché

Savoirs :

- Maîtrise du domaine de la santé et santé publique
- Connaissance de l'environnement administratif, institutionnel et politique
- Connaissance du respect de la déontologie du métier
- Maîtrise du cadre légal et réglementaire médico-social en rapport avec son champ de compétence (handicap)
- Maîtrise des dispositifs d'aide sociale et acteurs médico-sociaux et éducatifs
- Connaissance des matériels et techniques de compensation du handicap

Savoir-faire opérationnels :

- Evaluer et accompagner les personnes en situation de vulnérabilité
- Prendre en compte et s'adapter aux évolutions sociales, médicales, législatives, réglementaires et institutionnelles
- Mener des actions d'information, de prévention et de promotion de la santé individuelles et/ou collectives
- Réaliser des entretiens et examens cliniques individuels et/ou familiaux
- Travailler en partenariat dans le cadre des réseaux professionnels
- Travailler en équipe, transversalité, partenariat et/ou équipe pluridisciplinaire

Niveau de formation/diplôme : Docteur en médecine

Expérience : Expérience dans le champ du handicap appréciée